30 mai 2025 - N° 20

BULLETIN MUNICIPAL DE **BEINHEIM**

Toutes les infos de votre commune

Sommaire

Actualités	**2 à 6**
Informations paroissiales	**7**
Maison des Aînés	**8 et 9**
Associations	**10 à 13**
Commerces	**14 et 15**
Pharmacie de garde	**16**

BEINHEIM

commune-beinheim.fr

Arrêté travaux route du Rhin

BEINHEIM

ARRETE DU MAIRE n° 2025-23
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de la Commune de Beinheim,

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes, notamment l'article 2,
VU le Code de la Route, notamment l'article R.225,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2542-1 et suivants,
VU la demande du service technique de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin en date du 20 mai 2025, relative aux travaux de voirie route du Rhin à Beinheim, tronçon compris entre la rue Principale et la rue du Fleuve,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de prendre toutes les mesures nécessaires de circulation et de stationnement en raison de ces travaux de voirie du 02 juin au 15 août 2025,

ARRETE

Article 1er – La circulation et le stationnement sont interdits à tout véhicule de 7 heures à 17 heures du 02 juin au 15 août 2025, sauf intervenants sur le chantier, route du Rhin à Beinheim tronçon compris entre la rue Principale et la rue du Fleuve, **selon l'avancement du chantier par tronçon**.

Article 2 – La circulation est interdite à tout véhicule du 02 juin au 15 août 2025, **sauf intervenants sur le chantier, riverains, accès aux entreprises et commerces de Beinheim** :

- Rue du Fleuve,
- Rue des Peupliers,
- Rue des Tulipes,
- Rue des Saules,
- Rue du Gal Schramm.

Suite arrêté Route du Rhin

Article 3 - La signalisation temporaire relative aux travaux est mise en place et entretenue par l'entreprise TP Klein, Z.I. du Ried – 67850 Herrlisheim, qui en est responsable de jour comme de nuit.
Les déviations sont mises en place sur les routes départementales par la CeA via les RD 468 et RD 504 pour les véhicules autorisés sur routes express.
Une déviation sera mise en place pour les véhicules non autorisés sur routes express via les rues communales.

Article 4 -

- Le Secrétaire Général de la Mairie de Beinheim,
- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seltz,
- CRA à Soufflenheim,
- CCPR

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur l'Inspecteur, Adjoint au Directeur des Services d'Incendie et de
- Secours, chargé de l'arrondissement de Wissembourg,
- Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la Brigade de Gendarmerie de Seltz,
- Monsieur le responsable CRA à Soufflenheim,

Fait à Beinheim, le 26 mai 2025
Le Maire, Bernard HENTSCH

Affichage en mairie

- L'arrêté du ministère de l'agriculture du 05 mai 2025 de reconnaissance de calamités agricoles pour les pertes de récolte sur plants d'asperges et de framboises suite aux pluies d'avril 2024.
- L'arrêté municipal du 26 mai 2025 règlementant le stationnement rue du Gal Schramm du 26 mai au 13 juin 2025.

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE JUILLET 2024

Suite à l'arrêté de catastrophe naturelle concernant les pluies du 10 juillet 2024, la commune a besoin de recenser les éventuels sinistrés qui n'ont pas encore été indemnisés par leur assurance.

Merci de contacter le secrétariat de la mairie si vous êtes concernés.

INCIVILITÉ CIMETIERE

Malgré les aménagements mis en place au cimetière afin de pouvoir trier les déchets, il a récemment été constaté un dépôt de déchets dans une allée.

Veuillez respecter la propreté de ces lieux en utilisant les installations mises en place pour la collecte des déchets, accessibles depuis l'intérieur du cimetière.

Merci pour votre compréhension

Réunion Conseil Municipal du 21 mai 2025

Les délibérations sont publiées sur le site internet de la mairie.

Rencontre forfuite avec un faon, que faire ou ne pas faire ?

Les promenades printanières sont propices à des rencontres aussi surprenantes que charmantes en cette saison où naissent les faons. Ces naissances s'étalent de fin avril à fin juin. Il convient de respecter les règles de base à savoir ne pas toucher le faon, (sous peine que la mère le refoule) même si attendris, nous pensons qu'il a été abandonné. En effet, en percevant un danger possible, sa mère l'a laissé derrière elle. Il faut s'en éloigner pour lui laisser le temps de revenir le chercher.

De plus, ce sont des animaux sauvages, qui malgré les apparences peuvent être malades n'ayant pas la protection qu'ont nos animaux de compagnie. Les faons sont bien souvent la proie de prédateurs mais peuvent également être la victime de chiens non tenus en laisse.

En cas de rencontre, sachons nous émerveiller mais n'intervenons pas.

Le JOB D'ETE, une véritable opportunité !

Le JOB D'ETE, une véritable opportunité !
La période estivale approche et annonce des besoins en renfort au service technique pour l'entretien des espaces verts.
Assidu(e), motivé(e), dynamique et doté(e) d'un sens du service public :
Venez renforcer l'équipe en devenant agents saisonniers !
Profil :
18 ans – permis B obligatoire
Période : du 01 au 30 septembre 2025

Candidatures (lettre + CV) à envoyer par mail à claudia.spielberg@beinheim.fr en indiquant les périodes de disponibilité

CONTENEUR DE TROC

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé de rouvrir le conteneur de troc à l'essai pendant tout le mois de juin du lundi au vendredi en journée.
La réouverture ne sera prolongée que si le conteneur est utilisé à bon escient. **Cela signifie que l'on y dépose seulement de petits objets ou habits propres, en bon état, susceptibles d'être utilisés par d'autres et que lorsque l'on apporte ou cherche quelque chose, on laisse les lieux rangés derrière soi !** Si le conteneur est à nouveau vandalisé, souillé ou utilisé comme annexe de la déchèterie, il sera irrémédiablement fermé. Nous en appelons donc au sens civique de chacun afin que tous puissent tranquillement profiter de cette opportunité !

MESSES DES MOIS DE MAI ET JUIN

Samedi 31 mai
18h00 Sainte Messe à Kesseldorf

Dimanche 01 juin
09h15 Sainte Messe à Niederroedern
10h30 Sainte Messe à Seltz

ECOLES

Appel aux dons de fleurs pour la fête des écoles

Afin d'embellir les tables lors de leur fête scolaire du 14 juin 2025 , les écoles vous remercient d'avance pour les dons de fleurs que vous leur ferez.
Les personnes intéressées et prêtes à donner quelques fleurs de leur jardin pourront les apporter le vendredi 13 juin 2025 l' après-midi à partir de 13h45 à la salle polyvalente.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire vous remercient chaleureusement pour votre soutien !

AGENDA

Lundi 02 juin

FERME
Projet voile

Mardi 03 juin

09h30 Bricolage 2,50 €
14h00 Atelier mosaïque - Théorie
(sur inscription)

Mercredi 04 juin

Fermeture hebdomadaire

Jeudi 05 juin

10h00 Gymnastique douce 2,50 €
14h00 Chants / Jeux 2,50€

Vendredi 06 juin

09h30 Bricolage 2,50 €
13h30 Atelier Mosaïque - Pratique
(sur inscription)

ATELIER FIL DE FER

16 juin à 14h00
sur inscription

12 rue du presbytère - Tél. 03.88.86.36.56

A LA MAISON DES AÎNES

JEUDI 19 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

DE 14H À 17H

AU PROGRAMME :

Animation musicale animée par DJ Bruno
et goûter

VEUILLEZ VOUS INSCRIRE

12 rue du presbytère - Tél. 03.88.86.36.56

SUR LES SENTIERS DU THÉÂTRE
LABEL 100% EAC
SAISON CULTURELLE 24 25 EN ITINÉRANCE
SCANNER POUR PLUS D'INFO !
TARIF : 10€
TARIF RÉDUIT : 7€*
GRATUIT -15ANS
CIE DÉDALE DE CLOWN
MURAÏE
JEUDI 12.06
SELTZ
20H00 PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE
Cofinancé par l'Union européenne
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
La Région Grand Est
ALSACE Collectivité européenne
Plaine du Rhin

COMÉDIE BURLESQUE

20H00 | DURÉE : **55MIN**

CIE DÉDALE DE CLOWN
MURAÏE

Dans la rue, un tas de décombres.

Deux ouvriers s'activent pour déblayer et trier ce fatras d'objets en tous genres.

Soudain, ils se prennent à un jeu de construction. De surenchères en supercheries, ils s'approprient les objets et chacun d'eux s'invente son « petit chez soi ».

Progressivement, deux habitations de fortune se déploient devant le mur : Le tas devient habitat.

Ils y jouent à voisiner et fantasment un mode de vie puis peu à peu, les passions s'aiguisent et les entraînent dans l'excès et la folie.

L'absurdité de leurs comportements finira-t-elle par leur nuire ?

DÈS 7 ANS

TARIF : **10€**
TARIF RÉDUIT : **7€***
GRATUIT -15 ANS

Créé et interprété : Yano BENAY et Frédéric REBIERE
Mise en scène et direction d'acteur : Paola Rizza
Régie : Nicolas HERGOUALC'H en alternance avec Fabien GAUMET
Contact diffusion : Yann GUILLEMOT

*Applicable aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, détenteurs de la Carte Saison Culturelle, Carte Cézam, détenteurs du Pass Culture, volontaires en service civique, personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'au personnel des entreprises partenaires.

- Si les rivalités de voisinage, où chacun cherche à construire un abri de jardin plus grand que celui de l'autre, vous divertissent, alors ce spectacle est fait pour vous.
- Ce spectacle est proposé aux classes de 6ème et de 5ème des collèges de la Plaine du Rhin (100% EAC).

WWW.SURLESSENTIERSDUTHEATRE.COM | SUIVEZ-NOUS : SUR LES SENTIERS DU THÉÂTRE

Théâtre itinérant sur la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin | 03 88 72 09 83 | 06 22 19 58 63 | sentiers.contact@gmail.com

Licence d'entrepreneur de spectacle cat.2 PLATEAU-D_2021-001058, cat.3 PLATEAU-D_2021-001059

27ème FÊTE DU PONT

31 mai 2025

SCHEIBENHARD
SCHEIBENHARDT

1er juin 2025

Programme

SAMEDI 31 MAI

- 16H **Ouverture** officielle sur le Pont de la Lauter
- 19H-20H30 **Armand Gabriel** (Demi-finaliste de "the voice kids" 2022)
- 20H30-1H00 Open air avec l'orchestre **ROSYSTARS**

DIMANCHE 1er JUIN

- 10H **Office religieux** sur le Pont de la Lauter
- 11H30 **Apéritif**
- 16H Bal champêtre avec l'orchestre **SANTA LUCIA**

RESTAURATION SUR PLACE

Découvrez les produits locaux et laissez vos enfants profiter du manège.

Ne pas jeter sur la voie publique

Les Périscolaires et l'Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace
de la Plaine du Rhin proposent
Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace
Festi' Famille
les contes
Tout public
Samedi
28 Juin 2025
Stade de Beinheim
dès 15h00
de 15h à 19h
Village des enfants - Château gonflable
Jeux en bois - Photomaton - Troc'livres
Animations - Stand maquillage (payant)
Tours en poneys (payant)
à 15h30 et 16h30
Spectacle «Les musiciens de Brême»
proposé par la médiathèque de Seltz
à 19h Chant des périscolaires
à 19h15 Concert «Les Grim's» en live
Buvette et restauration
Glaces et crêpes (50 nuances de glaces)
Barbapapa (autofinancement pour les jeunes)
Grillades, tartes flambées
(Société Sportive de Beinheim)
GRATUIT
Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
Animation FDMJC d'Alsace
3 rue Principale
67930 BEINHEIM

SMICTOM Nord Alsace
AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

Réassort de sacs en papier kraft

Inscription obligatoire

Modalités et inscriptions en ligne sur le site internet du SMICTOM

Siège du SMICTOM à Wissembourg

Tous les deuxièmes mercredis du mois

OSTÉOPATHE À BEINHEIM

A partir du mois de mai, Jenny Timmel ostéopathe DO s'installe à Beinheim au 4 rue de la Clairière.

Quel est le rôle de l'ostéopathie ?

C'est une approche manuelle douce, qui vise à rétablir l'équilibre du corps en libérant les tensions, en améliorant la mobilité des tissus et en stimulant les capacités d'autorégulation de l'organisme. Elle agit aussi bien sur les douleurs physiques que sur les troubles fonctionnels ou émotionnels.

Les bienfaits d'un suivi ostéopathique sont nombreux :

- Soulagement des douleurs musculaires, articulaires ou posturales
- Amélioration des troubles digestifs, respiratoires, circulatoires ou hormonaux
- Réduction du stress, des troubles du sommeil et de la fatigue chronique
- Préparation et récupération optimales pour les sportifs
- Accompagnement de la fertilité et de la conception
- Soutien spécifique pendant et après la grossesse
- Prise en charge adaptée aux nourrissons, enfants, adolescents et adultes

Je suis ravie de pouvoir vous accueillir et de vous accompagner prochainement.

Je vous invite à prendre rendez-vous dès maintenant, soit par :

Téléphone : 07 83 67 37 70

Doctolib

Adresse du cabinet : 4 rue de la Clairière, 67930 Beinheim

JENNY TIMMEL

Urgences médicales

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence, composer le **3237.**

Jusqu'à minuit : pour joindre le médecin de garde, composer le **03.69.55.33.33.**

En cas d'urgence ou **après minuit,** faire le **15.**

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi - mercredi : 9h à 12h
Mardi - jeudi : 9h à 12h et 16h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Déchèterie

Du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h00 à 17h15

BEINHEIM

19A rue principale - 67930 BEINHEIM
03.88.53.04.04
mairie@beinheim.fr
www.beinheim.fr

Bulletin d'Information Municipal imprimé par PARMENTIER IMPRIMEURS LA WANTZENAU
Dépôt légal – rédaction et mise en page Mairie de Beinheim, parution hebdomadaire.